

Réunion du 16 janvier 2020 de la CCCI

Présents : Mmes Courquin, Cuppini, Goergen, Harf, Zuccoli M. Bauer membres effectifs ;

Mmes Cardoso Martins, Timakova MM. Braun, Gannard, Luboya, Surpless, Tanonkou membres suppléants ;

Excusés : Mmes Camarda, De Macedo, Donven, Moraru, Perez, Scott MM. Ferreira Trinidad, Montois, Theret , Weyland

Monsieur Maurice Bauer, président de la CCCI, ouvre la séance et remercie tous les membres présents d'être venu. Il présente ses meilleurs vœux pour 2020 à tous les membres ainsi qu'une bonne santé. Il est content de pouvoir accueillir Mme Trucco, présidente de l'association « Il était une fois ».

1. Conventions avec le Clae, pour le festival des migrations, et « Il était une fois »

1) Convention avec l'association « Il était une fois »

La Ville va proposer au Conseil Communal une convention avec « Il était une fois ».

Présentation de Mme Trucco, présidente de l'association « Il était une fois » :

- L'association a été créé en 2004 par trois femmes mariées à des personnes luxembourgeoises. Elle a été créé avec le soutien du CLAE.
- Au début l'association avait 1000 livres, maintenant 5000, en 29 langues différentes.
- L'association demande aux familles membres une cotisation annuelle de 30€ pour sa gestion, ainsi que l'achat de matériel.
- Les organisateurs veulent que les parents qui viennent avec leurs enfants, participent aux activités.
- Les activités sont faites en plusieurs langues.
- L'association se trouve à Gasperich, un quartier très vivant et multiculturel. Certaines familles ne peuvent pas se permettre de payer les cotisations.
- En 14 ans il y a eu une évolution de langues". C'est magique pour les enfants.
- Pour l'OLAI, ce projet n'est pas une priorité. La VDL a repris une prise en charge du loyer. À part des animateurs, cette association est géré par des bénévoles.
- Grâce à cette convention, l'association peut proposer des activités gratuites ainsi que du café et des biscuits.

Questions et réponses :

Q. Vos activités visent quelle tranche d'âge?

R. Au départ c'était pour les enfants âgés de 0-12 ans, maintenant de 0 à 8 ans.

Q. Est-ce que les parents sont le vecteur de langue?

R. Ce sont des bénévoles qui ont envie que la langue soit présente. Souvent ce sont des parents d'enfants qui le font. L'association a reçu beaucoup de livres en donation. Les lectures se font uniquement dans des livres et pas sur des écrans. Les auteurs ainsi que les illustrateurs sont mis en valeur.

Q. Est-ce que vous n'avez jamais demandé des chèques services? Ce serait bien de demander s'il est possible de l'inclure dans le système du Ministère.

R. Non, ils ne l'ont jamais demandé. Ils ont bientôt un rendez-vous avec le Ministère de l'éducation. Les matins ils ont parfois des crèches qui viennent et prennent en charge la moitié des coûts.

Q. Comment l'association se fait connaître auprès d'autres personnes?

R. Surtout par la bouche à l'oreille, mais aussi par Facebook et le Citymag.

Information fournie par une autre personne: leur locaux sont très petits le travail fourni est un travail de qualité. Par la suite ils auront peut-être besoin de locaux plus spacieux.

Q. Quel est le coût pour la VDL actuel ainsi que dans le futur?

R. Le loyer annuel est de 10000€. En 2019 les coûts pour la VDL étaient de 19575€ (salaire pour garantir une ouverture gratuite, accueil, remplacement des livres, nettoyage, publicité et matériel de bricolage). En 2020, le coût s'élèvera à environ 39000-40000€ (avec ouverture supplémentaire le samedi).

Q. Combien de personnes sont actifs dans cette association?

R. 3 personnes fixes, dont 1 salarié pris en charge par l'ADEM, et 20 bénévoles.

Q. Y-a-t-il beaucoup d'enfants bilingues?

R. Oui.

- Monsieur le président remercie Mme Trucco d'être venue. Si la CCCI est intéressé, une visite dans les locaux pourrait être organisée. Le collège échevinal va faire une proposition au conseil communal d'élargir les heures d'ouverture.

2) Convention avec le CLAE :

- La deuxième convention à présenter est celle du CLAE qui a demandé le renouvellement de la convention du festival des migrations.
- Ce festival avait démarré au Hall Victor Hugo mais a dû être organisé à la Luxexpo par la suite vu qu'il s'est agrandi.

Questions et réponses :

Q. Est-ce que la VDL a d'autres conventions avec le CLAE?

R. Dans cette convention est intégré aussi une collaboration avec le CLAE pour les rencontres sans frontières, organisées par la VDL. Il existe encore deux autres conventions depuis deux ans, une pour contribuer à la fête de la musique à Gasperich depuis le retrait d'OLAI ainsi qu'une Internetstuff. La Ville finance en total trois Internetstuff, dont une du CLAE, les autres de la Maison des associations et la Erwuessenbildung. Normalement le CLAE a une convention avec l'OLAI.

Le soutien de la CCCI pour les deux conventions est unanime.

2. Approbation du rapport de la réunion du 21 novembre 2019

L'approbation sera reportée à la prochaine réunion.

3. Retours du groupe de travail 4

En réunion, les deux rapports des deux séances du groupe de travail ont été distribués ainsi que le

rapport fait par M. Montois.

- Ce groupe de travail s'engage pour un public plus difficile à atteindre, notamment les entreprises, les frontaliers, les institutions européennes ainsi que les nouveaux arrivants.
- Lors des réunions, ce groupe a discuté comment atteindre ce public et transmettre l'information. Le service communication était également représenté lors de cette réunion.

Propositions de M.Montois:

- Il existe une grande volonté d'avoir un contact avec les entreprises.
- Site intranet dans les entreprises.
- Actuellement beaucoup d'informations (VDL, guichet.lu) sont disponibles, mais cela n'atteint pas trop les entreprises.
- Informations qu'ils puissent diffuser dans les entreprises.
- D'après nos informations, le citymagazine est déjà envoyé aux entreprises par le service communication.
- Idée de créer un label de « good citizenship ».
- L'idée est de créer un lien entre la VDL et les entreprises, de participer à la divulgation d'information de la VDL. Ceci peut être atteint en prenant contact avec les responsables des ressources humaines des entreprises et d'avoir un lien dans leur intranet.

M. Le président dit qu'il faut créer un canal de communication avec les entreprises. Lors des prochaines réunions de ce groupe de travail, l'approche ainsi que le but doivent être clarifiés davantage. Ceci doit être entretenu et rendu intéressant pour les entreprises afin d'atteindre le résultat souhaité.

Conclusion: la VDL doit s'approcher des entreprises et les intéresser.

4. Planification des actions 2020

Ce point a été reporté à la prochaine séance de la CCCI.

5. Divers

- Le 2 février aura lieu une action « KultiMulti » organisée par l'association Passerell en collaboration avec l'association RYSE et la Ville de Luxembourg.

La prochaine réunion est fixée au 12 février à 18h.

, Président

, Secrétaire